Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 21 Joumada I 1445
5 Décembre 2023

N° 141

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2758**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2762**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2764**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2765**
Avis aux créanciers..... **2769**
Convocations
Sociétés anonymes **2770**
Autres sociétés **2775**
Actes Administratifs
Avis au public **2775**
Divers
Avis au public..... **2775**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

SOCIETE LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES «RANDA»

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir El Kassaa - Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 0005885 W

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 01/11/2023 enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 3/11/2023 sous le n°23505203, Quittance n°9632, et de la Déclaration de Souscription et de Versement (DSV) enregistrée à la REAS 1er bureau Tunis le 24/11/2023 sous le n° 23805580, Quittance n°10254, l'augmentation du capital social de la SOCIETE LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES «RANDA» de la somme d'un million dinars (1000 000 DT) a été définitivement réalisée.

Ainsi, le capital social de ladite société «RANDA» passe de la somme de quarante millions de dinars (40 000 000 DT) à la somme de quarante et un millions de dinars (41 000 000 DT).

Dépôt :

Tous les documents relatifs à ladite augmentation du capital ont été déposés au RNE le 28/11/2023, sous le n°2023181069 à savoir;

- Le PV de l'AGE et la DSV ci haut cités.

- Le PV du conseil d'administration du 4/9/2023 enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 7/11/2023 sous le n°23704081 Quittance n°51272.

- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

- La liste des souscripteurs (enregistrée à la REAS Tunis le 24/11/2023 sous le n°23805579 Quittance n°10253.

- Le certificat du conseil d'administration enregistré à la REAS Tunis le 24/11/2023 sous le n°23805581 Quittance n°10257.

2023R02847SANB2

SOCIETE LA FINANCIERE WIDED SICAF

Société anonyme

Au capital de 60 000 000 Dinars

Siège social : 70, Avenue Mohamed V - Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 0433556 P

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 14/10/2021 enregistré à la REAS Tunis le 28/11/2023 sous le n°23805602 Quittance n°10300 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 28/11/2023 sous le n°2023181065. Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du Président du conseil d'administration M. Sami Hachicha pour toute la période de son mandat en tant qu'administrateur à savoir pour les années (2021, 2022 et 2023).

- Renouvellement du mandat du Directeur Général M. Souhail Hachicha pour toute la période de son mandat en tant qu'administrateur à savoir pour les années (2021, 2022 et 2023).

- Renouvellement du mandat du Directeur Général Adjoint M. Mehdi Khouaja pour toute la période de son mandat en tant qu'administrateur à savoir pour les années (2021, 2022 et 2023).

- Confirmation du mécanisme de signature conjointe des opérations financières entre le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint.

2023R02848SANB2

TIMAB TUNISIE

Société anonyme Non-résidente

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Gannouche - BP 73 - 6000 Gabès

I.U : 0761861/Y

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27/4/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - REAS Tunis le 17/11/2023 sous le Q n°M010059 En°23805457

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois années : Mme. Hélène Cappe, M. Yohan Becker, M. Jean-Marie Trelohan.

- Les actionnaires ont décidé de nommer M. Clément Houllier en qualité d'administrateur pour une durée de trois années.

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration 27/4/2023 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - REAS Tunis le 20/11/2023 sous le Qn°M010096 En°23805481

- Les administrateurs ont décidé de renouveler le mandat de M. Yohan Becker en sa qualité de président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'Administrateur

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 26/5/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des Actes de sociétés, 1er Bureau Tunis, le 20/11/2023 sous En°23805485 Qn°010100) & suivant Attestation d'Enregistrement de la Bourse de Tunisie n°E2023-1201 du 14/11/2023

- Les administrateurs ont agrée la cession de l'action.

- Un exemplaire des P.V et de l'Attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 27/11/2023 sous I.U n°0761861 Y et dossier n°2023180645.

2023402844SANB2

SOCIETE KARTHAGO INVEST

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0877193X

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 01/3/2023 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis le 16/3/2023 sous le n°23801225 quittance n°M017653 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 19/5/2023 sous le n°2023119432, il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de Mr Mohamed Adel Grar de ses fonctions d'Administrateur et de Président Directeur Général de la société.

- La nomination à titre provisoire de Monsieur Sami Ben Jamaa en tant qu'administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

- La désignation de Mr Sami Ben Jamaa en tant que Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur avec les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société.

- Autorisation de la cession d'une action au profit du nouveau Président Directeur Général.

2023402856SANB2

Alliance Asset Management

Société anonyme

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

IU-RNE : 996155D

Matricule fiscal : 996155D/A/M/000

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Suivant procès-verbal d'administration du conseil 21/11/2023, enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène le 21/11/2023 sous n°23705088 quittance n°M056030, il a été décidé de désigner Monsieur Sofyen HABIBI Président du conseil d'administration avec les mêmes pouvoirs que son prédécesseur pour toute la durée de validité de son mandat d'administrateur, de nommer Madame Nadia SOUDANI en tant que directrice générale pour une durée de trois années et Madame Arbia RIAHI en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois années prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2024.

Deux exemplaires des procès-verbaux de conseil d'administration sus indiqués ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 27/11/2023, dossier numéro 2023180721.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Essabeh le 30 novembre 2023.

2023402857SANB2

SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SCG

Société anonyme

Capital social : 14.661.952 Dinars

Siège social : 75, Av. Kheireddine Pacha - 5ème étage - 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 0008232A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/9/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - REAS Tunis le 14/11/2023 sous Qn°M097850 Erg n°23807069) et Suivant les statuts mis à jour du 15/9/2023 (enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - REAS Tunis le 11/10/2023 sous Qn°M08861 Erg n°23804743)

- Les actionnaires adoptent les statuts mis à jour.

- Un exemplaire du P.V et des statuts mis à jour a été déposé au registre national des entreprises sous I.U N°0008232A le 20/11/2023 sous dossier n°2023178858.

2023402863SANB2

SOCIETE BEL ALADIN

Société anonyme

Capital social : 9.135.000 Dinars

La Percée Verte - Rue Neptune - Appt. 6-1 - Les Jardins de Carthage - 1090 Tunis

I.U : 0039648S

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2/5/2023 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - REAS Tunis le 11/10/2023 sous le Qn°M008875 Enrg n°23804752.

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois années : Mr Mohamed Belajouza - Mme Rym Ben Fadhel - Mme. Michèle Belajouza - Mr Mohamed Mourad Belajouza - Mr. Zouhaier Driss - Mr Anis Meghirbi.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 2/5/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - REAS Tunis le 11/10/2023 sous le Qn°M008879 Enrg n°23804756

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de Mme. Rym Ben Fadhel en qualité de président directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur

- Les actionnaires ont décidé de reconduire les mêmes pouvoirs à Mme. Rym Ben Fadhel en qualité de président directeur général.

- Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de Mr Mohamed Mourad Belajouza en qualité de directeur général adjoint pour la durée de son mandat d'administrateur

- Les actionnaires ont décidé de reconduire les mêmes pouvoirs à Mr Mohamed Mourad Belajouza en qualité de directeur général adjoint.

- Un exemplaire des P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 26/10/2023 sous I.U n°0039648S et dossier n°2023172341.

2023402869SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «Entreprise Générale des Travaux et de Construction EGTC»

Capital social : 300 000,000 dinars

Matricule fiscal : 1247675N/A/M/000

Suite au PV enregistré à la recette des finances de Boumhal sous le numéro : 23703500 du 02/11/2023 Quittance n°M066089, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 15/11/2023 sous le numéro 2023177674 :

- Nomination de Mme Dhouha Hichri en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Approbation de cessions de parts.

Suivant le statut mis à jour enregistré à la recette des finances de Boumhal sous le numéro 23703501 en date du 02/11/2023 Quittance n°M066091, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 15/11/2023 sous le numéro 2023177674, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de la forme juridique de la société de «société anonyme SA» à «société à responsabilité limitée SARL» et nomination de Mr Marwene El BENNA en tant que gérant.

- Changement du siège social de «31 avenue Ahmed Amine Boumhal» au «38 avenue de l'environnement Boumhal».

2023R02846SRLB2

SOCIETE ABDALLAH FRERES EN COURS DE DISSOLUTION

Au capital de 20000 Dinars

Siège social : Rue de Somalie Menzel Temime 8080

MF : 1450252F

Suivant PV de l'AGE tenue le 30/9/2023 enregistré à la recette des finances de Menzel Temime le 10/11/2013 sous le n°23503029 reçu n°M083107, dont une copie a été déposée au RNE le 23/11/2023 dont numéro 2023179733, et il a été décidé la dissolution de la société avant le terme et la nomination de Monsieur Omar Bedoui CIN n°06405873 en qualité de liquidateur. Tous les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais légaux après la parution de cet avis au JORT à l'adresse suivante : Rue De Somalie Menzel Temime 8080.

2023R02853SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT

«S.T.E.»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Capital social : 2.900.000D

Siège social : 104, Avenue de L'UMA - La Soukra

Identifiant unique : 0601846K

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de la Rue du Paradis - Ariana, le 7 novembre 2023, sous le numéro 23710969, quittance numéro 125632, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 23 Novembre 2023, sous le numéro 2023179827, Monsieur Sofiène KASSAA a été nommé gérant de la Société Tunisienne d'Equipement «S.T.E.» en remplacement de Monsieur Mohamed Sadok DRISS.

2023402837SRLB2

Nomination d'une nouvelle gérante

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE

«EL MOHAMMADIA»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Capital social : 27.000.000D

Siège social : 44, Avenue Hédi Chaker - Tunis

Identifiant unique : 0014053M

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche le 7 novembre 2023, sous le numéro 23705381, quittance numéro M080349, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 23 novembre 2023, sous le numéro 2023179834, Madame Amel Ben Cheikh a été nommée gérante de la Société Hôtelière et Touristique "EL MOHAMMADIA" en remplacement de Monsieur Mohamed Sadok Driss.

2023402838SRLB2

Nomination d'une nouvelle gérante

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU SUD

«SODASUD»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Capital social : 200.000D

Siège social : 5/7, Rue Khartoum - Tunis

Identifiant unique : 0620464F

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche le 13 novembre 2023, sous le numéro 23805419, quittance numéro M080784, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 23 Novembre 2023, sous le numéro 2023179831, Madame Amel Ben Cheikh a été nommée gérante de la Société de Développement Agricole du Sud «SODASUD» en remplacement de Monsieur Mohamed Sadok Driss.

2023402839SRLB2

Nomination d'une nouvelle gérante

SOCIETE TUNISIENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION AGRICOLE

«STDEA EL MOHAMMADIA»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Siège social : 5/7, Rue Khartoum - Tunis

Capital social : 1.215.000D

Identifiant unique : 0042713J

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

en date du 23 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche le 13 Novembre 2023, sous le numéro 23805482, quittance numéro M081678, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 23 novembre 2023, sous le numéro 2023179823, Madame Amel Ben Cheikh a été nommée gérante de la Société Tunisienne de Développement et d'Exploitation Agricole «STDEA EL MOHAMMADIA» en remplacement de Monsieur Mohamed Sadok Driss.

2023402840SRLB2

Nomination d'une nouvelle gérante

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION AGRICOLE

«SODEXA»

Société à responsabilité limitée

Siège social : 5/7, Rue Khartoum - Tunis

Capital social : 555.000D

M.F : 0492728V

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche le 9 Novembre 2023, sous le numéro 23805447, quittance numéro M081104, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 23 novembre 2023, sous le numéro 2023179818, Madame Amel Ben Cheikh a été nommée gérante de la Société de Développement et d'Exploitation Agricole «SODEXA» en remplacement de Monsieur Mohamed Sadok Driss.

2023402841SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

SOCIETE TUNISIENNE DE CLIMATISATION, DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES

«STCDS»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Capital social : 3.400.000D

Siège social : 5/7, Rue Khartoum - Tunis

Identifiant unique : 0945886C

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche - Tunis, le 6 Novembre 2023, sous le numéro 23705370, quittance numéro M080197 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 23 novembre 2023, sous le numéro 2023179815, Monsieur Sofiène KASSAA a été nommé gérant de la Société Tunisienne De Climatisation, de Distribution et de Services «STCDS» en remplacement de Monsieur Mohamed Sadok Driss.

2023402842SRLB2

Clôture de la SOCIETE ASTOR AFRICA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de : 160.000 Dinars

Siège social : l'immeuble Zitouna Palace A11 & A12 - 6ème étage Montplaisir Tunis 1073

Identifiant Unique : 1496081C

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/9/2023 enregistré à la recette des finances de Montplaisir Tunis en date du 14/11/2023, enregistrement n°235807046 Quittance n°M097106, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises le 17/11/2023 sous le n°2023178227 il a été décidé :

- Clôture des opérations du liquidateur de la société ;

- D'approuver le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation

- Quitus au liquidateur.

Les documents, registres et archives de la société ont été déposés au Registre National des Entreprises le 24/11/2023 sous le n°2023180200.

Ainsi la société ASTOR AFRICA est définitivement clôturée et inexistante.

2023402851SRLB2

AUTRES SOCIETES

Nomination d'un expert comptable pour la Société Communautaire

Régionale Manouba El Beya

Conformément aux exigences de l'article 40 du 3ème chapitre, qui distingue le Contrôle des comptes, du décret n°15 de l'année 2022 relatif aux entreprises Communautaire.

- Nom de l'entreprise : Société communautaire Régionale de Manouba El Beya.

- Type d'entreprise : régionale

- La durée précisée de la société : 99 ans

- Le montant du capital souscrit de la société : 25.400 dinars vingt-cinq mille quatre cents dinars.

- Adresse du siège social de l'entreprise Pépinière des entreprises facultés Manouba

- Thème de l'entreprise : Secteur agricole

- Production des grandes cultures et cultures fourrages

- Arbres fruitiers

- Production de légumes

- Production et évaluation de plantes médicinales et aromatiques

- Elevage (bovins et ovins)

- Production de compostage

- Eco-tourisme

- Première transformation des produits agricoles

- Nom de l'agence de l'établissement bancaire : Agence de la Banque Agricole de la Manouba

- Numéro de registre national des établissements : 20624228

Numéro d'identification fiscale 1844132L

- Date de dépôt du contrat fondateur au Tribunal de Première Instance de la Manouba : 17/01/2023

- Suite à la tenue de l'assemblée générale constitutive de la Société communautaire régionale de Manouba El Beya situé à la commune de Manouba le 1er octobre 2023.

- L'expert comptable, M. Wajdi Abdel Hadi, a été nommé parmi les commissaires aux comptes inscrits au fichier de l'Autorité tunisienne des experts comptables comme commissaire aux comptes de la Société communautaire Régionale de Manouba El Beya.

Téléphone : 93.484.411

2023402867SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié du 25/11/2023 établi par les deux notaires Maître Chihi Lotfi et Maître Afi Khaled a cédé à titre de donation Mohamed Mohamed Kochbati à son fils Zied Kochbati la totalité du fonds de commerce évalué (trente mille dinars (30.000D) son activité est location de fonds de commerce et toutes les activités commerciales sis à la route du Bac Radés Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera recevable auprès des donateurs leur domicile élu est au 44 rue Mimosa Ariana dans un délai maximum de 20 jours de la date de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Temps et Essabeh le 28/11/2022.

2023T01151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/11/2023 enregistré à la Recette des Finances de Boumhel le 17/11/2023 sous n°23203677 reçu n°M068529, Mr Abderrazek Ben Farouk Ben Abderrazek Ben Ghorbel, demeurant au 72 rue du saule cité bel air Boumhel Ben Arous a vendu à la société Ben Ghorbel joyaux de la Médina identifiant unique n°1750000F ayant son siège social au 01 rue Lamine Chebbi - résidence Essalam - Apt,8.2A-Ennasr 2 - 2037 la totalité du fonds de commerce «El Malouf» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de l'environnement Boumhel Bassatine 2097 exploité comme pâtisserie et destiné à toutes activités commerciales sauf cafés et restaurants.

Les oppositions seront signifiées entre les mains de l'acheteuse à son domicile élu sis à Grande Galerie de Verre 18 Av. de la Gare - Zone industrielle Mégrine dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk en date du 25/11/2023.

2023R02844FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 16/11/2023 à la recette des finances Mourouj Ben Arous, quittance M087544, la société big light a cédé son fonds de commerce sis centre Lamti Mourouj à monsieur Zouhair Barhoumi, les oppositions éventuelles doivent être adressées au vendeur sis au n°5 rue Mahmoud el Beji Mourouj 1 dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 23/11/2023.

2023R02852FCCC2

Vente de la moitié du fonds de commerce Médenine

Suivant un acte de vente en date du 20/11/2023 enregistré à la recette des finances Médenine sous le n°M092653 héritier Mr Sadok Yazid a vendu la moitié du fonds de commerce (fruits et légumes) sis au marché municipal Médenine à Mr Habib Yazid les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente édité au Chourouk de 24/11/2023.

2023R02861FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/11/2023 enregistré à la recette des finances d'Eljem quittance n°M064237 et enregistrement n°23202144, Mr. Sahbi Girate résident à la rue Ali Belhareth 39 à Eljem a vendu sa part et pour le compte des héritiers de son père Elhabib Girate : Najia Ben Rejeb et Moncef, et Omar et Lamia et Samira et Naima et Amel, à Mr. Elhoussine Ben Ali Tis demeurant à palace Colisée à Eljem la totalité du fonds de commerce situé à la boutique n°13 la palace tribunal du Colisée à Eljem destine à la vente du boissons gazeuses.

Les oppositions seront reçues au bureau d'avocat de maître Mohamed Belabed situé à l'avenue Tayib Mehiri à Eljem dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de la vente a été publié au journal Achourouk le 29/11/2023.

2023S01427FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/11/2023 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 13/11/2023, quittance n°M076142, monsieur Mohamed Habib Elttayeb, CIN n°03553768 a vendu à Monsieur Miloud Ben Mohamed Abderrahmen CIN n°06544728, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce sis à Tataouine Avenue Habib Mestoui et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur sus cité à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "le Quotidien" le 18/11/2023.

2023X01545FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé de vente d'un fonds de commerce rédigé par Mr Rafaa Ben Mahfoudh, avocat à la cour de cassation, sis au 59 Avenue Habib Ashour 3000 Sfax,

signé par une signature légalisée le 3 novembre 2023 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax, le 9 novembre 2023. Reçu d'enregistrement n°M085767, enregistrement n°23203874, Ismail Makni, CIN n° 08895143 sis à l'Avenue Bourguiba rue Chikh El Lakhmi 105 Sfax, a vendu à Mohamed Kammoun, CIN n°08811638 sis à la Route Gremda Km 7 Sfax, tout le fonds de commerce destiné à la vente des téléphones portables et ses accessoires situé à la Route Bouzayane Km 5 Sfax, inscrit au registre national des entreprises, sous le numéro 1613623S.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de Maître Rafaa Ben Mahfoudh 59 Avenue Habib Ashour 3000 Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la date de l'annonce de cette vente au Journal Officiel.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 11/11/2023.

2023X01546FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Chtioui Naila avocat demeurant 55, Av de l'Indépendance Saidia Bardo Tunis, enregistré à la Recette des Finances Bardo le 24/11/2023 sous le numéro 23204647 quittance n°079162.

Société «Les 2 B» société à responsabilité limitée, identifiant unique 1207841 M, dont le siège social sis au 18, Avenue de l'Indépendance Khaznadar Bardo et représentée par son gérant Seif Eddine Ezrami a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments matériels et moraux, dont l'activité commerciale est le commerce des produits alimentaires en détail, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble «Ibn BADER» n°18, Avenue de l'Indépendance Khaznadar Bardo à Monsieur Oussama Elkefi.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse de l'acheteur sise à l'immeuble «ibn elagleb» troisième étage appartement n°29 Khaznadar Bardo, dans les 20 jours qui suivront l'avis qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal de La Presse en date du 29/11/2023.

2023402843FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/11/2023, enregistré à la recette des Finances de Jdeida le 16/11/2023 quittance n°M038739 enregistrement n°23201215, Monsieur Taher Khayati titulaire de la CIN n°07369519 du 12/9/2001, demeurant au 19 cité ferdawes, Jdeida, Mannouba, a vendu à Madame Najoua nawai, titulaire de la CIN n°00702009 du 15/5/2013, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba route Chaouat, Jdeida, Mannouba, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba route chaouat Jdeida, Mannouba, et ayant pour objet la vente et la découpe du marbre.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 23/11/2023.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur du contrat Mr. Anis Tarchi, l'avocat, dans son bureau situé au bâtiment Bardo Taj, premier étage, bureau n°7, Bardo 2000 dans un délai de vingt jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2023402850FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de cession de fonds de commerce écrit identifié par la signature des deux parties le 02 octobre 2023 et enregistré à la recette des finances situé à Tataouine le 4 octobre 2023 sous le numéro 23203755 reçu n°068225. M Fathi Ben Salem Ben Saad Tattouch titulaire de la CIN n°03599663 délivrée le 4 février 2001 à Tunis demeurant à Rogba Tataouine a cédé M. Mohamed Ben Mahmoud Ben Adneni Ouadhane titulaire de la CIN n°06564397 délivrée le 27 avril 2023 à Tunis demeurant à Rogba Tatatouine, le fonds de commerce d'un hôtel sous le nom Hôtel de la médina sis et exploité à Rue Habib Mestaoui Tataouine son matricule fiscal n°849586/D et son ancien registre de commerce n°A193472003.

Les objections seront acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne où se trouve l'adresse de l'acheteur M. Mohamed Ben Mahmoud Ben Adneni Ouadhane Rogba Tataouine.

L'annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 19 octobre 2023.

2023402854FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2023, enregistré à la recette des finances Borj Louzir - Ariana le 24/11/2023, quittance n°M085065, enregistrement n°23204701 Mr Mabrouk Ben Miloud Ben Mohamed Difallah, titulaire de la CIN n°09102151, Identifiant Unique RNE 1286428R, a vendu la totalité du fonds de commerce qu'il a constitué sis au 251 Rue Chikh Mohamed Ennaifer, La Soukra - Ariana, exploité pour la vente des produits alimentaires, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Monia Ben El Moncef Ben Amara Ben Salem Epouse Mr Fadhel Amri, titulaire de la CIN n°05421752, Identifiant Unique RNE 0644081X demeurant au 30 Rue El Ferdaous La Marsa Ouest - Tunis.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Abderrahmen Ben Aoun, Avocat à la cour de cassation, Etude au 56 Rue d'Iran 1002 Tunis, titulaire de la CIN n°00661783, M.F : 0083894G/P dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal El Chourouk le 30 Novembre 2023.

2023402865FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de location de gérance libre enregistré à la recette des finances de Manzah 6 le 15/11/2023 quittance n°132894, enregistrement n°23308549, Mr Slim Ben Hamed Ben Omar Hamdouch selon procuration à Mr Mohamed Ben Ahmed Ben Jilani Andolssi a loué à Mr Walid Ben Anour Ben Sadek Hachicha le fonds de commerce entant que gérance libre avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que café nommée ROCK N ROLL.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 01/12/2023.

2023R02857FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte de location enregistré à la recette de Sousse sous n°23304848 quittance M061582 Mr Mohamed Essalah Youssef C.I.N n°02848341 a loué à Mr Ghazi Belhareth C.I.N n°03964158 la totalité du fonds de commerce situé à la rue de France n°83 Sousse consistant à la vente des chaussures et accessoires.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux entre les mains du loueur sis au 47 rue El Maasser Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 29/11/2023.

2023S01431FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Association Tunisienne des Conseillers pédagogique de l'enfance.

Objectif :

- Contribuer à l'amélioration des pratiques éducatives et pédagogiques.

- Construire des relations et des partenariats avec des associations similaires.

- Contribuer à des activités sociales culturelles aux membres

Adresse : B.P.N° 30 Zaghouan 1100

Liste des membres :

- Jalel Labidi : Président

- Hajer Bouzidi : Vice-présidente

- Hichem Tahri : Secrétaire Général

- Lotfi Hamrouni : Trésorier

- Najeh Haj Masoud : Secrétaire Générale Adjointe.

2023R02731APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Djerba pour les difficultés et des troubles d'apprentissage

Siège : Route Ajim en face du centre sanitaire public EL MAY DJERA 4175.

Les membres :

Président de l'association : Fatma Jeddi

Trésorière : Olfa Haj Dahmen

Secrétaire Générale : Chrifa Gari

Objets :

- Participation active à l'effort national de dépistage des enfants sujets à des difficultés ou troubles d'apprentissage et les intégrer dans l'accompagnement et d'un soutien psychologique social et pédagogique.

- Contribuer, sensibiliser au diagnostic et au traitement précoce des difficultés et troubles d'apprentissage et l'étendue de leur impact sur l'équilibre émotionnel, psychologique et scolaire.

- Etablir des liens avec des associations de travail, des organisations et des structures compétentes pour prévenir et réduire les risques et les difficultés d'apprentissage.

2023R02790APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Nom : Groupement Agricultrices de Mourneg

Siège social : Allalga Mourneg

Objectifs : L'avancement du secteur agricole

Membres :

- Présidente : Wahiba ALLAGUI

- Trésorière : Mariem DRIDI

- Membre : Henda HAMAMI.

2023R02864APSF1

Constitution d'un syndicat de copropriétés

A la suite du procès-verbal du 28/5/2023 enregistré à la recette des finances de Soliman en date du 26/10/2023, sous le numéro M057347, et sous le reçu numéro 23802437.

Il a été décidé de constituer un syndicat de copropriété au nom de "syndicat des copropriétés de la résidence HALIMA" à l'adresse : cité Soliman Riadh, et les membres sont :

Président de Syndic : Attaoui Karim

Secrétaire général : Abdel Moneem Touhami

Trésorière : Fatma Edhisi.

2023R02865APSF1

Constitution d'une association sportive

Document d'achèvement de la constitution d'une association sportive dans le journal officiel tunisien

Numéro 4277 du 17/11/2023

Nom de l'association : Menzel Jamil pour les tir sportif

Siège social : Rue Habib Bourguiba, Menzel Jamil

Président : Grissa Khaled

Secrétaire général : Baligh Al-Akkari

Trésorier : Ayman Lashkar

Membres : Muhammad Jadi / Habib Bin Doulat

Objectifs : Former et entraîner les jeunes à la pratique du sport de tir et participer à des compétitions sportives au sein de fédération Tunisienne de Tir sportif.

2023R02872APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club Rallye Raid Tunis

Siège social : 01, Avenue El Eléphant, Chotrana 1 la Soukra 2036, Ariana

Sujet : Sports mécanique

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, les encourager, à développer leurs capacités physiques et techniques, contrôler la sécurité routière, les inciter à élever le niveau sportif, culturel et touristique, et s'engager à participer à diverses compétitions sportives sous la supervision de l'Association Tunisienne de l'Automobile.

Président : Mohamed Amin Trabelsi

Vice-président : Souhail Labassi

Trésorier : Jalel Kchaou

Secrétaire général : Hédi Lazez.

2023R02875APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association «Anciens élèves du Lycée Teboulba»

Siège : Lycée Téboulba - Avenue Ennasr 5080 - Teboulba

Objet : Sociale, culturelle, sensibilisation

But :

- Etablir un lien entre anciens et nouveaux élèves

- Etablir une mentalité de partenariat et de coopération entre le lycée et l'environnement extérieur, y compris la société civile et les organisations (Sociales, Economique et culturelle)

- Travailler à soutenir les efforts du lycée dans la mise en œuvre et l'achèvement des programmes et des plans de développement, ainsi qu'à prendre soin des infrastructures, des bâtiments, des équipements sportifs et autres.

- Créer une dynamique socioculturelle au bénéfice des élèves et de la structure administrative du lycée

- Participer à la prise de mesures pour assurer le déroulement des travaux scolaires dans les meilleures conditions

- Organiser des activités culturelles, sportives et récréatives pour rassembler les générations successives

- Organisation de forums, de réunions et événements

Faire participer les compétences dans l'élaboration des visions de développement

Président : Sami Bayoudh

Vice Présidente : Naïma Braham

Trésorier : Sami Chebil

Secrétaire Général : Fethi Blel.

2023S01430APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires de la résidence Dawha 2

Siège : Route Lafrane rue l'Environnement Sfax

Selon le PV du 9 septembre 2023 enregistré à la recette des finances Diyar el Wafa Sfax le 15/9/2023 sous le n°23804069 et le reçu n°M086341. Il a été constitué un bureau du syndicat des propriétaires de la résidence Dawha 2 composé comme suit :

Président : Imed Hamza

Secrétaire Générale : Radhia Ben Amar

Trésorier : Haytham Hentati

Membre : Zied Chaari.

2023X01405APSF1

Constitution d'un GDA

Complexe de développement agricole

- Dénomination : Groupement de développement agricole des producteurs de «NOUR EL HOUDA»

- Objet : Encadrement et organisation des agriculteurs, valorisation des ressources naturelles, promotion des systèmes de production, équipement de ses périmètres d'intervention en équipement ruraux nécessaires.

- Zone d'intervention : EL MISILA-MAJEL BEL ABBES.

- Siège social : EL MSILA

- Décision de constitution : Récépissé de déclaration du GDA délivrée par Mr le délégué de MAJEL BL ABBES sous n°486 en date de 21-9-2023.

- Président du conseil d'administration : Othmen ben Mohamed Aloui

- Trésorier : Elhedi ben Ahmed Aloui.

2023X01542APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40%

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, rue de Marseille Tunis

Tél : 71 351 282

Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal demeurant à son siège social 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrite au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

2) Parties saisies : 1- Rachida Bent Mustapha Limam, demeurant au 6 passage Ahmed M'Hiri Avenue Habib Bourguiba Tunis et qui sera ci-après dénommée (L'emprunteur et hypothécaire).

2- Mustapha Ben Mustapha Limam demeurant au 6 passage Ahmed M'Hiri Avenue Habib Bourguiba Tunis, et qui sera ci-après dénommé (caution solidaire et hypothécaire).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

4) Immeuble saisi : La vente portera sur la totalité des parts indivises objet du titre foncier n°631382 Nabeul dénommé «SANIET EL MORNAGUI» situé à Mechikhet Beni Khaled Gouvernorat de Nabeul d'une contenance globale de 4049 m², à usage agricole, la partie saisie est propriétaire de 607,350 m² (RACHIDA LIMAM est propriétaire de 202,450 m² des parts indivises et MUSTAPHA LIMAM est propriétaire de 404,900 m² des parts indivises).

5) Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de cinq mille huit cent trente dinars et 560 millimes (5.830d560) après réduction de 40% frais en sus.

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 8/01/2024 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un Cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Grombalia

2023T01152VEPA1

Vente à l'enchère publique

Cabinet Maître Aymen kahloul

Saisissant : Anis Ben Hbib Ben Hassine Cité Boukhzarr Sousse

Immeuble saisi : Toutes les parts indivises de monsieur Ameur Ben Béchir Hachana consistant en 147.50/4020 parts indivises dans le titre foncier n°64543 parcelle n°2 - du plan cadastral Aouina - T- demande d'enregistrement n°4521 el Aouina gouvernorat Tunis.

Prix de vente : (300.400.D000) trois cents milles quatre cents dinars.

Tribunal : Chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance Tunis 1

Audience : 09-01-2024 à 9h du matin

Visite du local : Tous les jours durant toute la semaine.

2023S01420VEPA1

Vente aux enchères publiques de parts indivises de bien immeuble

Maître Ghazouani Chaima Interprète Assermentée

35, Avenue de Paris 1001 Tunis

GSM : 21 611 861

Email : chaima ghazouani@yahoo.fr

Créancier saisissant : M. Mohamed Ben Bechir Ben Khamis Ameri, demeurant au secteur de legtitar délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan titulaire de la CIN n°07504810.

Le bien immeuble saisi :

L'intégralité de la part indivise dans le bien nommé «ALI» objet du titre foncier 66862 Kairouan estimée à 13826.5 parts de la division du bien immeuble en 27653 parts d'une superficie totale de 27653 m² composée de la parcelle n°7 du plan n°35555 Kairouan consistant en un terrain agricole renfermant une huilerie, un puits profond sondage sis au secteur de legtitar délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan.

Prix initial : la valeur de l'immobilier objet de la vente aux enchères est estimée à 303071.500 dinars ainsi les divers frais et droits qui seront annoncés le jour de la vente aux enchères publiques.

Débiteur saisi :

M. Ali Ben Mahjoub Ben Zahani Ameri demeurant au secteur d'ouled Achour délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan titulaire de la CIN n°07503917.

Avocat responsable de poursuite :

Maître Narjes Aouissaoui avocate à la cour de cassation dont le bureau est sis à rue Ali Ben Amara Délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan MF : R993318.

Date et lieu de la vente aux enchères :

La vente aux enchères est désignée pour le lundi 8 janvier 2024 à 9h du matin et ce qui suit à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kairouan.

Constat et visite de l'immeuble : Le bien immobilier peut être visité pendant les jours de la semaine et pour plus d'information vous pouvez contacter l'huissier de justice Maître Mabrouk Mayehi dont l'étude est sise à rue Ali Ben Ammara délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan pendant les horaires administratifs.

Observation:

Toute personne souhaitant participer à l'adjudication doit consigner le tiers du prix avant initial et présenter un chèque attestant la disponibilité de son solde par l'office d'un avocat.

2023S01429VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 25/12/2023 à 9 heures au tribunal de 1ère instance de Kairouan à la vente de l'immeuble ci-dessous.

Poursuivante : Société Herbes de Tunis, SA. Identifiant unique 0296395Y, Demeurant à la Z.I Borj essedria Ben Arous.

Poursuivi : Nejib Belkhiriya, Identifiant unique 0456379P, Demeurant à l'Av. Abdelhamid Belkadhi Sousse.

Immeuble à vendre :

- 25000.311 parts indivises du terrain agricole objet du titre foncier n°34452 Kairouan nommé "Abdelwahheb 13" d'une superficie de 177780 m² divisé à 177780 parts.

- 13508.859 parts indivises du terrain agricole objet du titre foncier n°34453 Kairouan nommé "Abdelwahheb 14" d'une superficie de 96063 m² divisée à 96063 parts.

- 4484.811 parts indivises du terrain agricole objet du titre foncier n°34454 Kairouan nommé "Abdelwahheb 15" d'une superficie de 31892 m² divisée à 31892 parts.

Toutes les parts exposées à la vente sise à distance de 75 km nord ouest Kairouan et à distance de 35 km nord haffouz gouvernorat de Kairouan.

Une partie des parts exposées à la vente objet du titre foncier 34452 et 34453 Kairouan fait l'objet du plan d'aménagement de la municipalité de Ouslatia.

Prix d'ouverture : un milliard quatre cent douze mille et trois cent vingt cinq dinars 638 millimes (1412325.638 d) et frais en sus.

Possibilité de visiter les lieux chaque jour de 9h à 17h pour plus de renseignement, contacter le dit ou l'étude de l'avocat poursuivant maître Talbi Faouzi demeurant à la rue Soukaina Bent el Houssine Kairouan.

2023S01435VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à la réduction du prix initial

En vertu de commandement valant saisie exécutoire immobilière

Tribunal de première instance de Sfax - N°5745

Audience du 25/12/2023

Maître Sami Elleuch

La créancière poursuivante : STE Hakim d'Equipement Sanitaire représentée par son gérant, demeurant à la route Teniour immeuble EL-Khalifa; domicile élu chez son avocat Maître Sami Elleuch, Imm Centre marhaba B 4-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax.

La débitrice saisie : STE Construction de Bâtiments du Sud (CB.S); SUARL représentée par son gérant demeurant à l'Avenue Hédi Nouira immeuble Bellaj ; 3ème étage n°31 ; Sfax medina et à son domicile élu auprès de son avocat Maître Mourad Ziadi au 13 Avenue Farhat Hached Sfax

L'immeuble objet de la saisie : La totalité de l'immeuble objet du TF 123745 - Sfax dénommé «EL-BECHIR» divisé en 1376 parts; sis à la route Teniour km 8 rue de Rome gouvernorat de Sfax, consistant en une parcelle de terre d'une superficie de 1376 m², composée de la parcelle n°01 (inscrite au TF le 3/01/2017 dépôt Sfax registre 2017/1 n°56).

Mise à prix : Cent quatre vingt mille dinars (180.000d, 000) suite à la réduction de la mise à prix initiale.

Lieu et date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi vingt cinq décembre l'an deux mille vingt trois (25/12/2023) à partir de 9 h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Sfax, Rue Aboulkacem Chebbi Sfax.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine.

Renseignements : Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax ou l'Etude de Maître Sami Elleuch Imm. Centre marhaba B 4-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où est déposé le cahier des charges.

2023X01541VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Au nom de la Société YOUNES HACHED AVOCAT

MF : 1833516P

38, rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana

Tél : 71709776 - 71709778

Fax : 71709742

Partie poursuivante : QATAR NATIONAL BANK (ex TQB) du ment représentée par son directeur général ayant son siège social à Tunis, Avenue Habib Bourguiba, domicilié au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage EL Menzah 8 Ariana Au Nom Du Société YOUNES HACHED AVOCAT.

Partie saisie : 1/ Société SIMER Sarl immatriculée au RNE sous l'identifiant unique 1426684M son siège social est situé au 45 rue Ali Darghouth 1001 Bab B'har Représentée par son gérant Mr Hedi Guemri.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage EL Menzah 8 Ariana au nom de la Société YOUNES HACHED AVOCAT.

Les immeubles saisis : 1/ L'immeuble appelé "BEN SAID" qui fait l'objet de titre foncier numéro "35486 Ben Arous" qui consiste en un terrain clôturé d'une superficie de 4986 m² sur lequel est édifié une maison non achevée sur 240 m² située sur la route reliant Tunis à Ezzahra Boumhel elbassatine dans une zone agricole.

2/ L'immeuble appelé "ELMRABET" qui fait l'objet de titre foncier numéro "35487 Ben Arous" qui consiste en un terrain clôturé d'une superficie de 5174 m² situé sur la route reliant Tunis à Ezzahra Boumhel Elbassatine dans une zone agricole.

Les charges : Le TF 35486 Ben Arous est grevé de :

- Une hypothèque d'une valeur de 5.000.000,000 D inscrite le 14/9/2017 (registre Ben Arous 17/5 N° 1/1900/1) au profit de QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 4.000.000,000 D inscrite le 21/02/2019 (registre Ben Arous 1/19 N° 1/699) au profit de BNA

- Une hypothèque d'une valeur de 10500.000,000 D inscrite le 15/12/2017 (registre Ben Arous 1/2020 N°3710) au profit de QNB

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 28/12/2022 (registre Ben Arous 22/2 n°5518) au profit de Bechir Aouinti

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 21/9/2023 (registre Ben Arous 2/23 n° 4375) au profit de poursuivant.

Le TF "35487 Ben Arous" est grevé de :

- Une hypothèque d'une valeur de 5.000.000,000 D inscrite le 14/9/2017 (registre Ben Arous 17/5 N° 1/1900/1) au profit de QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 4.000.000,000 D inscrite le 21/02/2019 (registre Ben Arous 1/19 N° 1/699) au profit de BNA

- Une hypothèque d'une valeur de 10500.000,000 D inscrite le 15/12/2017 (registre Ben Arous 1/2020 N° 3710) au profit de QNB

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 28/12/2022 (registre Ben Arous 22/2 n°5518) au profit de Bechir Aouinti

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 21/9/2023 (registre Ben Arous 2/23 n°4375) au profit de poursuivant.

Mise à prix : 1/ Pour le "TF 35486 Ben Arous" (3.755.259,180 D)

2/ Pour Le TF "35487 Ben Arous" (3.805.429.620D)

Soit en total : 7.560.688.800 D

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 28/12/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2023402848VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Au nom de la Société YOUNES HACHED AVOCAT

MF : 1833516P

38, rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana

Tél : 71709776 - 71709778

Fax : 71709742

Partie poursuivante :

Qatar National Bank Tunisie; Représentée par son Directeur Général ; Société Anonyme, identifiant unique n°014247W ayant son domicile élu à la rue cité des - sciences BP 320-1080 Tunis, son avocat Maître Younes Hached / Société Hached Younes Avocat sise au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached, Société Hached Younes Avocat sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : Abdelkarim Ben Orami Ben Ali Amri CIN 03361246.

L'immeuble saisi : les parts indivises soient 60000 parts dans le TF n°560672 Nabeul dénommé "Othmania" sis à Délégation Grombalia - Gouvernorat de Nabeul d'une superficie globale de 255797 m² soit 287500 parts. Les parts indivises consistent en deux parcelles de terrains agricoles faisant partie des zones irriguées publiques de Grombalia Gouvernorat de Nabeul, la première parcelle sous le numéro 16 d'une superficie de 4H 53A 00C la deuxième parcelle sous le numéro 19 d'une superficie de 58A 18C.

Les charges :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 600.000, 000 dt inscrite le 02/8/2010 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 550.000, 000 dt inscrite le 20/5/2011 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 350.000, 000 dt inscrite le 25/6/2011 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 800.000, 000 dt inscrite le 10/8/2011 au profit de STUSID BANK

- Hypothèque volontaire à hauteur de 700.000, 000 dt inscrite le 5/12/2011 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 550.000, 000 dt inscrite le 24/12/2011 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 320.000, 000 dt inscrite le 01/8/2012 au profit de STUSID BANK

- Hypothèque volontaire à hauteur de 800.000, 000 dt inscrite le 01/3/2013 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 2.500.000, 000 dt inscrite le 01/3/2013 au profit de la QNB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 700.000, 000 dt inscrite le 26/8/2013 au profit de STUSID BANK

- Hypothèque volontaire à hauteur de 250.000, 000 dt inscrite le 18/11/2015 au profit de STUSID BANK

- Création d'une zone irriguée publique inscrite le 31/7/2013 au profit de l'agence foncière agricole

- Privilège du Trésor public à hauteur de 3.110.902, 000 dt inscrit le 24/5/2019 au profit de trésor public tunisien (Recette du Bureau régional des douanes de Gabès)

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 14/7/2022 au profit du saisissant.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée après déduction de 40% à 162.000,000D.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 25/12/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite dé l'immeuble peut se faire durant la semaine,

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Grombalia.

2023402849VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, M.F 0000120HPM000.

Partie saisie : Said Ben Daoud Ben Maouia titulaire de la CIN numéro 05101146 demeurant à Sidi Abd El Monoom, Route Ouled Ben Noureddine 8080 Menzel Temime.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 599896 Nabeul dénommé «Faouzia 271» d'une superficie de 21 890m² sis à Menzel Temime consistant en un terrain agricole sur lequel sont construits des étables et hangars.

Mise à prix : (1.926.460,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (8 Janvier 2024) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Nabeul à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023402852VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, M.F 0000120HPM000.

Partie saisie : Said Ben Daoud Ben Maouia titulaire de la CIN numéro 05101146 demeurant à Sidi Abd El Monoom, Route Ouled Ben Noureddine 8080 Menzel Temime.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près de la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 559736 Nabeul dénommé «Belhsan» d'une superficie de 4085m² sis à Menzel Temime consistant en un terrain nu.

Mise à prix : (352.800,000 DT) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (08 Janvier 2024) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Nabeul à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023402853VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Société comptoir des matériaux de construction du sud Sarl

Capital social : 30.000 DT

Siège social : Route Gremda km2 Complex Madina Centre R8MB Sfax

Identifiant unique : 0864115N

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 20/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société comptoir des matériaux de construction du sud Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tous intéressés peuvent contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, tél 71.889.549 fax : 71.889.621).

2023402858VEPA2

Avis

Société Sélection de Promotion Immobilière Sarl

Capital social : 600.000 DT

Siège social : Résidence Yamama Avenue Hédi Nouira Cité Nacer2 Ariana

Identifiant unique : 0645335E

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 20/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Sélection De Promotion Immobilière Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tous intéressés peuvent contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, tél 71.889.549 Fax : 71.889.621).

2023402859VEPA2

Avis

Société Chaabane Frères SARL

Capital social : 1.250.000 DT

Siège social : Route Gremda km2 Complex Madina Centre R8MB Sfax

Identifiant unique : 0045015B

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de

Tunis 01 en date du 20/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Chaabane Frères Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tous intéressés peuvent contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, tél 71.889.549 fax : 71.889.621).

2023402860VEPA2

Avis

Société Sélection Gestion Services Sarl

Capital social : 5.000 DT

Siège social : Centre Commercial Tunis Mall - 1053 La Marsa

Identifiant unique : 1427784V

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis 01 en date du 20/11/2023, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami et Mr Faouzi ben Salem en tant que mandataires judiciaires de la société Sélection Gestion Services Sarl sous le contrôle du juge commissaire Mr Hichem Chaouachi.

Tous intéressés peuvent contacter les mandataires judiciaires susmentionnés au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, tél 71.889.549 Fax : 71.889.621).

2023402861VEPA2

Nomination du mandataire judiciaire de la société

«La MEDITERRANENNE DE DISTRIBUTION MEDDIS» - SA

Matricule fiscal : 0783298M

Adresse : Centre Commercial Tunis City Sabbalet Ben Ammar, Ariana

Capital : 1950000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance d'Ariana le 29 novembre 2023 dans l'affaire n°12065, il a été décidé la nomination de Mr. Rahmouni Bilel en tant que mandataire judiciaire de la société "La MEDITERRANENNE DE DISTRIBUTION MEDDIS" en vue de l'administrer et la diriger selon la loi n°71 de 1997 du 11 décembre 1997 relatives aux liquidateurs, mandataires de justice, syndics et administrateurs judiciaires.

Tous intéressés peuvent contacter le mandataire judiciaire susmentionné à la rue de 18 Janvier, Immeuble 19, Appartement AR2 Ariana 2080. Téléphone : 71.709.153/ Fax : 71.709.863.

2023402862VEPA2

Ordonnance sur requête :

Nomination d'un liquidateur

Sur le bien du défunt "Abedelaziz Ourwa"

Titre Foncier n°301 Bizerte

En vertu de l'ordonnance sur requête n°72145 émanant du Tribunal de Première Instance de Bizerte le 28/3/2023 il a été décidé la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Tunis 1002, en qualité de liquidateur sur toute la succession du défunt Abedelaziz Ben Milad Ourwa représentée par le bien situé à Mateur objet du titre foncier n°301 Bizerte pour l'inventorier, l'administrer et le partager entre les héritiers chacun selon sa quote-part et la nomination de Mme Habiba Mhadheb juge commissaire.

2023402866VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société EL BEJI

Société anonyme

Au capital de 57 950 dinars

Siège social : municipalité de Sidi Bou Said

Identifiant Unique : 0011921V

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le dimanche 24 décembre 2023 à 10 heures au siège de la société sis à la municipalité de Sidi Bou Said à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2022.

- Pouvoirs pour formalités.

- Divers

2023T01163SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

EL MOUSSEM AGRICOLE

Société anonyme

Au capital social de 1.455.270 DT

Siège social : Z.I Mghira 2, Lot n°54, 1079, Fouchana, Ben Arous - Tunisie

Matricule fiscal : 434156 F/A/M/000

Les actionnaires de la société El Moussem Agricole sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 29 décembre 2023 à 11h (onze heures) au siège social de la société sis à la Z.I Mghira 2, lot numéro 54, 1079, Fouchana, Ben Arous - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

4. Examen et approbation des états financiers pour l'exercice social clos le 31 décembre 2022;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

6. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 CSC relatives à l'exercice social clos le 31 décembre 2022;

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ;

8. Approbation pour un projet RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) ;

9. Approbation des engagements de la Société supérieurs à 200.000 DT;

10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour la Société ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la Société pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ; et

11. Pouvoirs pour formalités.

2023R02845SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière Notre Dame de Tunis

Société anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : 5, Boulevard Mohamed Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0002063A

Matricule CNSS : 35623-24

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Notre Dame de Tunis sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le mardi 26 décembre 2023 à 11 heures au siège social de la société, 5, Boulevard El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Valorisation par un expert judiciaire du terrain situé en face de l'hôtel Sheraton.

2. Report de la distribution des dividendes.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Pouvoir à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, n°5, 1082 Tunis.

2023R02849SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET

SA au capital de 7 920 000 dt

Siège social : Hôtel MIRAGE - Jinène Hammamet

RNE : 0013031 B

Les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET, sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra le Mardi 16 Janvier 2024 à 10 H 30 au siège de la Société sis à Hôtel MIRAGE Resorts & Spa - Jinène Hammamet, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification de la tenue tardive de l'AGO devant statuer sur l'exercice 2022.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3) Lectures des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

4) Approbation, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos 31 décembre 2022

6) Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7) Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

8) Pouvoirs pour dépôts et publications.

2023R02850SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET

SA au capital de 7 920 000 dt

Siège social : Hôtel MIRAGE - Jinène Hammamet.

RNE : 0013031 B

Les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 16 Janvier 2024 à 11 H 30 au siège de la Société sis à Hôtel MIRAGE Resort & Spa - Jinène Hammamet, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Délibération conformément aux dispositions de l'Article 388 du CSC.

2- Pouvoir pour formalités.

2023R02851SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 28 décembre 2023

MINISTERE DE COMMERCE

ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS SOCIETE ELLOUHOUM

S.A au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : Avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis

Le conseil d'administration de la société Ellouhoum, invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire fixée pour le jeudi 28 décembre 2023 à 9 h du matin, au

siège social de la société sis à l'avenue du 3 août 1903 - El Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de la tenue de l'Assemblée générale Ordinaire relative à l'exercice 2022

2/ Lecture et discussion du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022

3/ Examen et discussion des états financiers relatifs à l'exercice 2022

4/ Lecture et discussion du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2022

5/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers se rapportant à l'exercice 2022

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2022

8/ Fixation des jetons de présence pour l'année 2022

9/ Cooptation d'un administrateur.

2023R02855SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 28 décembre 2023

MINISTERE DE COMMERCE

ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS SOCIETE ELLOUHOUM

S.A au capital de 3.000.000 Dinars

Siège social : Avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis

Le conseil d'administration de la société Ellouhoum, invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire fixée pour le jeudi 28 décembre 2023 à 12 h, au siège social de la société sis à l'avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la continuité de l'activité de la société conformément à l'article 388 du Code des sociétés commerciales.

2023R02856SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2022

Du 27/12/2023

SOFEMED INTERNATIONAL S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 1029528M

MF : 1 029528M/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 27/12/2023 à 10h au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivant:

1- Approbation délai de tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022 et quitus aux administrateurs

5- Nomination de membres du conseil d'administration

6- Nomination d'un commissaire aux comptes

7- Questions diverses.

2023R02868SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2022

Du 27/12/2023

SOFEMED TUNISIE S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 1024605L

MF : 1024605L/B/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 27/12/2023 à 11 h au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de délai de tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022 et quitus aux administrateurs

5- Nomination de membres du conseil d'administration

6- Nomination d'un commissaire aux comptes

7- Questions diverses.

2023R02869SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2022

Du 27/12/2023

MACOFLEX S.A

Siège social : Route de Tunis km 6 Soliman 8027 Nabeul

Identifiant Unique : 0028603T

MF : 0028603T/A/M/000

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 27/12/ 2023 à 9h au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Approbation délai de tenue tardive de l'assemblée

2- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport d'activité

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022 et quitus aux administrateurs

5- Nomination de membres du conseil d'administration

6- Nomination d'un commissaire aux comptes

7- Questions diverses.

2023R02870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY

Société anonyme

Au capital de 20 463 130 Dinars

Siège social : 8 bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1068519D

Les actionnaires de la société Tunisian Investment Company sont

convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra mercredi 27 décembre 2023 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à la rue du Lac d'Annecy - passage du lac Malawi les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société au titre de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025;

- Renouvellement du mandat;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2023R02873SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société de Développement et d'Investissement de Tataouine

SODIT SICAR

Société anonyme

Capital de 8.333.000 TND

Siège social : 128 Av Habib Bourguiba Immeuble Al Baraka 1er étage Tataouine 3200

Identifiant Unique : 1457952J

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Investissement de Tataouine sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 22 décembre 2023 à partir de 10 heures à l'hôtel «Novotel» Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et des délais de convocation de l'assemblée Générale ordinaire ;

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

- Affectation des résultats ;

- Fixation et octroi des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022.

2023R02881SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et Extraordinaire

Société D'injection Du Plastique Alimentaire

Société anonyme

Capital : 7.550.000dinars

Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha - Tunis

MF : 0868350Q/A/M/000

CNSS : 00168210-12

Messieurs les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société D'Injection Du Plastique Alimentaire SIPA SA, société anonyme au capital de 7.550.000 dinars dont le siège social est 6 Avenue Kheireddine Pacha Tunis, titulaire de l'identifiant unique N°0868350Q, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le lundi 25 décembre 2023 à 10 h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société SIPA durant l'exercice 2022

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes

3- Approbation des états financiers de la société SIPA et du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022

5- Approbation des conventions réglementées

6- Quitus pour l'exercice 2022 aux administrateurs,

7- Approbation des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 10/11/2023

8- Augmentation de capital

9- Mise à jour des statuts

10- Pouvoirs pour formalités.

2023R02886SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

YADIS HOLDING

S.A. au capital de 9 000 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0964787G

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Yadis Holding sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 décembre 2023 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs - ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital et la suppression du droit préférentiel de souscription,

- Augmentation du capital par compensation de créances,

- Suppression du droit préférentiel de souscription,

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts,

- Délégation de pouvoirs,

- Pouvoirs pour formalités.

2023402845SANB3

Sté New Box Tunisia

Activité : Fab. Emballage papier/carton

S.A au capital de 10.000.000

MF : 1654672DAM000

Adresse : Z.I Sbikha 2, 3110 Kairouan

Le Conseil d'Administration du 20/11/2023 de la société New Box Tunisia décide de convoquer pour le 26/12/2023 à 9 heures au siège de la Société ZI Sbikha 2, 3110 Kairouan, les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation de capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Augmentation de capital;

4. Suppression du droit préférentiel de souscription;

5. Modification corrélative des statuts;

6. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration; et

7. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

2023402855SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'investissement touristique Majoul «SITMA SA»

SA au capital de 5 031 900 DT

Siège social : 15 rue Ibn Kouteiba 1002 - Tunis

IU : 0496053Q/A/M/001

CNSS : 14249094

Les actionnaires de SITMA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 25 décembre 2023 à 10 heures du matin au n°A6 Immeuble Laguna Square cité des pins les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2022

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2022

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2022

- Quitus à donner aux administrateurs relatifs à l'exercice 2022

- Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatifs à l'exercice 2022

- Approbation de la réévaluation des terrains de la société

- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2022

- Location gérance du fonds de commerce de l'hôtel IRIS

- Examen de la situation financière de la société

- Questions diverses.

2023402868SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

ASTON TECHNOLOGIES

Société anonyme

Capital social : 1.663.500 dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Al Boukhari - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1565907G

Suite au Conseil d'Administration de la Société du 27 novembre 2023, les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au 17, Rue Ahmed AL Boukhari - 1082 Tunis le 27 décembre 2023 à 10h, avec comme points à l'ordre du jour :

1- Modification du mode de gouvernance;

2- Pouvoirs pour formalités.

2023402870SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

OLA Energy Tunisie

Société anonyme

Au capital de 2.895.025 Dinars

Siège social : Immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les pins, Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0000497Q

Messieurs les actionnaires de la société OLA Energy Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 22 décembre 2023 à 10h, au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023402872SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AIR PRESTIGE

S.A au capital de 250.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 765681 N/A/M/000

CNSS : 45183654-0

Messieurs les actionnaires de la société air prestige sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 décembre 2023 à 10h du matin au n°08 rue de l'énergie - La Charguia 1 Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de toutes les résolutions émises par l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2022

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif aux exercices 2019-2020-2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2019-2020-2021.

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2019-2020-2021.

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2023402874SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 26/12/2023

Société "SMCSAM"

Siège social : 06, Rue de l'assistance Alain Savary 1003 Cité El Khadra Tunis

Matricule Fiscal : 1496933Y/N/M/000

Messieurs les adhérents de la SMCSAM "LITASSOUIK" sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le Mardi 26/12/2023 à 11 heures 30 minutes du matin au siège de la société sis au : 06, Rue de l'assistance Alain Savary 1003, Cité El Khadra Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réduction du capital social.

La présence de l'adhérent est souhaitable, mais en cas d'empêchement chaque adhérent peut délivrer un mandat de représentation à un autre associé, comme le stipule le statut de l'SMCSAM "LITASSOUIK".

2023R02878SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Révision de La Délimitation du Domaine Public

Portuaire du Port de Pêche d'El Haouaria du Gouvernorat de Nabeul

Opérations préparatoires

Le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat informe le public qu'en application de la loi n°95-73 du 24 Juillet 1995 relative au domaine public maritime, du décret n°97-745 du 28 Avril 1997 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de délimitation du domaine public maritime et l'arrêté de Ministre de l'Equipement et de l'Habitat, du Ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières et de la Ministre de l'Environnement du 6 Mai 2022, relatif au commencement des opérations de délimitation et de révision de la délimitation du domaine public portuaire du port de pêche d'El Haouaria Gouvernorat de Nabeul.

La commission constituée à cet effet se rendra sur les lieux Mercredi le 7 Février 2024 pour entamer ces travaux conformément aux articles 8 et 9 de la loi n°95-73 du 24 Juillet 1995.

2023R02863MINA4

Révision de La Délimitation du Domaine Public

Portuaire du Port de Plaisance "YASMINE HAMMAMET"

De la Délégation de Hammamet du Gouvernorat de Nabeul

Opérations Préparatoires

Le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat informe le public qu'en application de la loi n°95-73 du 24 Juillet 1995 relative au domaine public maritime, du décret n°97-145 du 28 Avril 1997 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de délimitation du domaine public maritime et l'arrêté de la Ministre de l'Equipement et de l'Habitat, du Ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières et de Ministre de l'Environnement du 6 Mai 2022, relatif au commencement des opérations de délimitation et de révision de la délimitation du domaine public portuaire du port de plaisance "Yasmine Hammamet" de la délégation de Hammamet du Gouvernorat de Nabeul.

La commission constituée à cet effet se rendra sur les lieux Mercredi le 14 Février 2024 pour entamer ces travaux conformément aux articles 8 et 9 de la loi n°95-73 du 24 Juillet 1995.

2023R02862MINA4

DIVERS

Avis au public

Déclaration sur l'honneur

Madame Karima Abderrahim veuve Mohamed Ben Khemaies Daly titulaire de la CIN n°4798392 déclare la perte du titre de propriété sous le n°09/14924 pour le titre foncier n°74755 Ariana suite à la déclaration sur l'honneur à la municipalité de Tunis daté du 30/11/2023.

2023T01154DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Ahmed Ben Mohamed Ben Ahmed Echerif déclare avoir perdu le titre de propriété n°03/22050 objet du titre foncier 20421 Mahdia nommé NOZHA composé du lot n°12 situé à ELETHA délégation Eljem gouvernorat Mahdia.

Selon attestation de perte n°126 déclarée par officier de la Garde nationale d'EL JEM au 29/5/2023.

2023S01428DIVD2

Perte d'un acte

Sadok Sasi annonce la perte d'un acte de propriété de son défunt sa sœur Khadifa de la moitié d'une maison sise à la route Gremda km 3 Sfax.

Il veut extraire un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer auprès du Notaire à Sfax Rachid Cheihk Rouhou rue mallek dans un délai d'un 1 mois.

2023X01543DIVD2

Perte de l'original du titre de propriété

La société Messaouda de développement agricole, SUARL, identifiant unique au registre national des entreprises n°0911527 X ayant son domicile élu au cabinet de maître Taoufik Chabchoub, de la société d'avocats Féki et Chabchoub, 11 rue Taieb Mhiri Sfax déclare avoir perdu l'original du titre de propriété rédigé par les notaires Ahmed Hassen Ellouze et Mohsen Kammoun le 4 novembre 2001 portant sur la vente par M. Mhammed Ben Mahmoud Makni au profit de la dame Nawel dénommée Malika Bent Mahmoud Koubaa de la moitié indivise de la propriété dénommée «Makni VI» titre foncier n°53250 Sfax et désire entreprendre les procédures d'obtentions d'un second titre original du contrat susvisé.

Tout intéressé pourra formuler une opposition auprès de Monsieur Sami Sallemi notaire à Sfax dont l'étude est située à la rue Nasria Immeuble Saphir bureau 14 Sfax dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Echourouk le 24 novembre 2023.

2023X01544DIVD2

Avis

Wael Hammemi directeur agence UIB Chiheya Sfax annonce que l'acte de propriété du lot de terrain d'une superficie 555m² situé à la route Gremda Bouzayen km 07 Sfax revenant à Mr Mohamed Ben Said qui est un acte notarié enregistré à Gremda le 27 janvier 2017 quit n°M007780 rédigé par les deux notaires Mohamed Nader Maaloul et Mhamed Trabelsi et qui est hypothéqué entre les mains de la banque sus-indiqué est perdu et désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître Mohamed Mrabet situé à la rue Carthage immeuble Médina Centre Bloc B 3ème étage Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter à partir de cet avis.

2023X01547DIVD2